

Compte-rendu de la séance du 25 juin 2019

Le Conseil Municipal de Bezannes s'est réuni à 20 h 30 dans la salle du conseil municipal.

Présents :

M. Jean Pierre BELFIE	Mme Brigitte BOUCAULT	Mme Gaëlle CLEMENT
M. Henri ESPI	Mme Natacha HOURLIER	Mme Christine JOLIVET
M. Bernard REKSA	Mme Christine TURMEL	M. Guy WIGNOLLE
M. Jackie VIALLE		

Représentés :

Mme Sylvie GAULT	qui a donné procuration à	M. Bernard REKSA
M. Patrick MAUJEAN	qui a donné procuration à	M. Henri ESPI
Mme Elodie GASNIER	qui a donné procuration à	Mme Brigitte BOUCAULT

Absents : M. Jean-François LEFEVRE, M. Éric OMNES

Secrétaire de séance : M. Guy WIGNOLLE

Le tirage des Jurys d'assise s'est effectué avant la tenue de ce Conseil Municipal.

Le procès-verbal de la séance du 14/05/2019 est adopté à l'unanimité des présents,

Le procès-verbal de la séance du 20/05/2019 est adopté à l'unanimité des présents.

Après examen de l'ordre du jour, il a été décidé :

- D'adopter le nombre et la répartition des sièges du Conseil communautaire de la Communauté Urbaine du Grand Reims dans le cadre d'un accord local,
- D'émettre un avis favorable sur le bilan de concertation et la proposition d'arrêt du projet de révision de PLU de Bezannes,
- D'adopter la Décision Modificative n°1,
- D'accepter la convention Reims Vital Ados,
- D'adopter le règlement unique des services des « Mercredis loisirs »,
- D'attribuer une prime de responsabilité au Directeur Général des Services,
- La création de postes permanents à temps non complet sur les grades d'Adjoint technique, d'Adjoint d'animation et d'Adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe,
- La suppression de postes permanents à temps non complet sur les grades d'Adjoint technique, d'Adjoint d'animation et d'Adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe,
- La création d'emplois non permanents pour accroissement temporaire d'activité,
- La création d'un emploi permanent pour le poste d'agent de surveillance de la voie publique,
- D'accepter la modification de la durée hebdomadaire de travail de 2 postes permanents de plus de 10%,
- D'accepter la modification de la durée hebdomadaire de travail de 2 postes permanents de moins de 10%,
- D'autoriser la signature de la convention de locaux et de règlement intérieur relatifs à l'état-civil de la Commune de Bezannes délocalisé à la polyclinique Reims Bezannes,
- De valider la déclaration d'intention de travaux sur la voirie communale dans le cadre de la programmation 2020 et 2021,
- De prendre acte du rapport de délégations données au Maire.

Informations diverses :

- Accord d'une subvention dans le cadre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance 2019 pour la sécurisation du groupe scolaire,
- Inauguration du « Parc des Coteaux Pierre Cheval » le dimanche 30 juin 2019 à 10 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Le Maire

Jean Pierre BELFIE